

Commune de Bréauté



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept janvier à dix-neuf heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. MALO Jean-Claude, Maire.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 09 décembre 2025
- **Finances**
 - Autorisation d'engager, de liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent
- **Informations diverses**
 - Urbanisme : suivi des dossiers
 - Campagne de Caux : informations sur les commissions intercommunales
 - Travaux : suivi des travaux en cours et à venir
 - Installation de la vidéoprotection
 - Aménagement du jardin du Presbytère
 - Aménagement de l'Impasse Antoine Arnaud
 - Compte-rendu de la concertation sur la rue d'Héricy
 - Compte-rendu du Marché de Noël 2025
 - Organisation des bureaux de vote pour les élections municipales et communautaires 2026
- **Questions diverses**

Date de convocation : 21 janvier 2026

Membres du conseil municipal :

- **En exercice** : 12
- **Présents** : 8
- **Absents** : 4
- **Votants** : 10

Étaient présents :

ADJOINTS :

Mme DHERVILLEZ Pascale
Mme BROUTE Karine
M. DUPRE Samuel

CONSEILLERS :

M. PASCAL Régis
Mme LEMONNIER Valérie
M. MANGIN Jérôme
M. DELAUNE Valentin

Absents excusés : M. VANDERMEERSCH Aldric, Mme COQUELLE Peggy, M. LAINNE Jean-Baptiste et Mme HATTON Amélie

Absents non excusés : -

Procurations :

- Mme COQUELLE Peggy à M. PASCAL Régis
- Mme HATTON Amélie à M. DELAUNE Valentin

Secrétaire de séance : M. DUPRE Samuel.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance de conseil municipal à 19h30.

M. DUPRE Samuel a été élu secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE 2025

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 09 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LA LIMITE DES CREDITS OUVERTS AU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT (DELIB N°DEL01 27/01/26)

Mme DHERVILLEZ rappelle à l'assemblée que le budget de la commune de Bréauté n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice 2026. Il précise que l'exécutif de la commune est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année 2025. Ce droit est étendu aux dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget de l'exercice 2026,

Il souligne que l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales offre la possibilité pour l'exécutif de se voir autoriser par l'organe délibérant, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2025, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette,

Il propose l'inscription des crédits correspondants dans les limites suivantes :

Chapitre	OP	Libellé	Crédits ouverts N-1	Autorisation (1/4 des crédits budgétaires N-1)
21	OP 31	Mobilier matériel	3 002,61 €	750,65 €
21	OP 32	Travaux divers	53 218,48 €	13 304,62 €
21	OP 39	Atelier municipal	101 011,70 €	25 252,93 €
21	OP 42	Vidéoprotection	98 000 €	24 500 €
21	OP 44	Maison GERVAIS	1 972,40 €	493,10 €
21	OP 46	Aménagement jardin Presbytère	93 600 €	23 400 €
203	NI	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	26 500 €	6 625 €
TOTAL			377 305,19 €	94 326,30 €

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire, jusqu'à l'adoption du budget primitif de l'exercice 2026 qui devra intervenir au plus tard avant le 30 avril 2026, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ;
- **AUTORISE** le Maire, et ses adjoints dans l'ordre du tableau, à procéder à toutes formalités nécessaires.
- **CHARGE** le Maire de l'exécution de la présente délibération.

INFORMATIONS DIVERSES

- Urbanisme : suivi des dossiers

Mme DHERVILLEZ présente les derniers dossiers d'urbanisme déposés à la mairie et qui ont fait l'objet d'une décision de la commune :

Déclaration préalable :

- 76141 25 G0030 – LEFEBVRE Gilbert – 9 rue Pierre de Coubertin – édification d'un mur de soutènement et d'une clôture – non opposition du 16 décembre 2025
- 76141 25 G0032 – SCHLOSSER Sabine – 5 rue Delambre – rénovation de toiture – non opposition du 16 janvier 2026

Déclaration d'intention d'aliéner :

- 76141 26 G0001 : LE LEU Sylvain – 18 rue Antoine Arnaud – 64 m² – 114 000 €

- Campagne de Caux : informations sur les commissions intercommunales

Jeunesse : M. PASCAL indique que dans le cadre du contrat Culture-Territoire-Enfance-et-Jeunesse, 5 thèmes d'activités sont proposés aux écoles et les enseignants choisissent le parcours. En ce qui concerne le festival de marionnettes, une augmentation de 15% du budget serait nécessaire pour pérenniser le coût de la billetterie.

Urbanisme : M. MALO et Mme DHERVILLEZ ont participé à la réunion sur le SCOT. Mme DHERVILLEZ rappelle les contraintes en matière d'occupation des sols et fait part d'un projet de diagnostic foncier sur le territoire de la communauté de communes.

- Travaux : suivi des travaux en cours et à venir et compte-rendu de la commission

Installation de la vidéoprotection : M. MALO informe qu'il a fait un tour de la commune avec le cabinet AMBRE et les 2 entreprises désignées pour les travaux d'installation des caméras et les agents du service technique pour répertorier les emplacements stratégiques. L'installation de caméras va commencer en février, le raccordement sera fait plus tard.

Aménagement du jardin du Presbytère : M. MALO précise que la première réunion de chantier a eu lieu avec le cabinet CIEL ET TERRES et l'entreprise VALLOIS. Un point a été fait sur l'état des arbres. Le terrassement est prévu début février. Mme BROUTE suggère d'étaler du gravillon sur le parking de l'ancien presbytère. M. MALO informe que les réunions de chantier auront lieu chaque mercredi.

Aménagement de l'impasse Antoine Arnaud : M. MALO signale que le bâtiment à démolir n'ayant pas été vidé par l'ancien propriétaire, les agents du service technique se chargent d'en débarrasser les encombrants. M. DUPRE informe que les travaux d'effacement des réseaux vont démarrer début février.

- Compte-rendu de la concertation sur la rue d'Héricy

Mme DHERVILLEZ signale qu'une habitante de la rue a risqué de se faire renverser par un véhicule roulant à une vitesse importante. M. MALO et Mme DHERVILLEZ ont réuni les riverains samedi dernier pour une concertation sur les problèmes de circulation dans la rue. A l'issue de cette réunion, il a été décidé de tester :

- La mise en voie sans issue de la rue d'Héricy à partir du carrefour route d'Antiville-route de Gonfreville-Caillot avec maintien de l'interdiction de circulation sauf riverains ;
- La mise en place de plots pour barrer la route au niveau du n°8 de la rue.

M. MALO propose de limiter la vitesse route d'Antiville au niveau de la salle polyvalente au moyen d'un système de ralentisseur.

- Compte-rendu du Marché de Noël 2025

M. PASCAL fait part de la présence de 49 exposants sur le marché de Noël, soit un peu plus qu'en 2024. Il y a eu une bonne fréquentation avec un attrait pour les tours de calèche et la mini-ferme pour les enfants.

Il remercie les membres du conseil municipal, les employés communaux, les bénévoles et Madame AVENEL qui ont œuvré pour le bon déroulement de ce marché de Noël.

- Organisation des bureaux de vote pour les élections municipales et communautaires 2026

Horaires	Scrutin du 15 mars 2026	Scrutin du 22 mars 2026
8h00 – 11h00	M. MALO Jean-Claude Mme DHERVILLEZ Pascale Mme LEMONNIER Valérie M. MANGIN Jérôme	M. MALO Jean-Claude M. DUPRE Samuel Mme LEMONNIER Valérie
11h00 – 13h30	Mme BROUTE Karine M. MANGIN Jérôme Mme DHERVILLEZ Pascale	Mme BROUTE Karine
13h30 – 16h30	Mme COSQUELLE Peggy Mme DHERVILLEZ Pascale M. DELAUNE Valentin	M. PASCAL Régis M. DELAUNE Valentin
16h30 – 18h00	M. PASCAL Régis Mme DHERVILLEZ Pascale	M. MALO Jean-Claude
Dépouillement	M. MALO Jean-Claude Mme DHERVILLEZ Pascale Mme LEMONNIER Valérie M. DELAUNE Valentin	M. MALO Jean-Claude Mme LEMONNIER Valérie M. DELAUNE Valentin

Ce tableau pourra être complété et/ou modifié lors de la prochaine séance du conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

M. MALO évoque l'incendie qui a fortement endommagé l'habitation de Mme LEROUX route du petit pont. Une collecte a été organisée.



Il fait part de l'incendie d'un véhicule de livraison de colis route de Vattetot.

Il signale qu'un acte de vol et de vandalisme a eu lieu à la salle Philippe Anquetil lors de la location d'un particulier. La gendarmerie s'est rendue sur les lieux et une plainte a été déposée.

L'accident d'un véhicule contre une clôture route de Goderville est évoqué.

M. DUPRE demande des informations sur la mise en place des venelles dans le bourg. Mme DHERVILLEZ intervient sur la venelle rue Guy de Maupassant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **20h45**.

ELU	SIGNATURE
Jean-Claude MALO	
Pascale DHERVILLEZ	
Aldric VANDERMEERSCH	
Karine BROUTE	
Samuel DUPRE	
Régis PASCAL	
Valérie LEMONNIER	
Jérôme MANGIN	
Jean-Baptiste LAINNE	
Peggy COQUELLE	
Amélie HATTON	
Valentin DELAUNE	